

Tél 01.60.71.62.73 Courriel Ce.0771831X@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 15 / 02 / 2022 De 18H30 à 20h25
--	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme JOUET, Enseignante ● Mme RINGENBACH, Enseignante	● Mme LAMY, Enseignante ● M. FERRY, Directeur
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme COSTE, Titulaire ● Mme HERAULT, Titulaire ● Mme ABELLARD, Suppléante ● Mme CAPDEPONT, Suppléante	● Mme HECKMANN, Titulaire ● Mme MONTIS, Titulaire ● Mme ANGOT, Suppléante ● M. PETIT, Suppléant
Le maire ou son représentant	● M. CHADAILLAT, Maire	
Conseiller municipal	● M. GILLES, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'accessibilité et au handicap ● M. ERHET, Adjoint délégué aux Affaires Périscolaires	
Autres membres invités	● Mme DUBLED, Responsable du Service Périscolaire	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) ● Mme BEAULATON, IEN ● Mme KHIARI, Enseignante	● Mme MAGREULT, Enseignante

Président(e) de séance : M. FERRY	Secrétaire de séance : Mme JOUET
--------------------------------------	-------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école

1. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté
2. Coopérative scolaire
3. Projets, vie de l'école
4. COVID : Etat des lieux et impact sur l'organisation
5. Suivi des demandes des RPE lors des précédents conseils
6. Confirmation de la date du 3^{ème} CE

Remerciements

- A la municipalité pour l'achat de capteurs de CO2.

1. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté

Comme dit au précédent conseil d'école, un guide contenant un scénario imposé a été envoyé par la Directrice Académique le 12 octobre 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le scénario de fuite n'était pas retenu. L'exercice devait se dérouler avant le 1^{er} décembre 2021 et a donc été réalisé le lundi 29 novembre 2021, entre 10h et 10h20.

Le scénario imposé par le « guide PPMS » transmis par le rectorat était « *Un groupe de 4 individus se présente à l'entrée de l'école et disent vouloir entrer pour donner des clefs à un élève. On leur signifie clairement qu'ils ne peuvent pas entrer. L'attitude des 4 individus devient alors agressive et menaçante. L'un d'eux force le passage et sort de sa poche ce qui paraît être un couteau. Le groupe le suit et part en courant à travers l'école.* »

L'objectif principal de cet exercice était la mise en sécurité dans les salles de classe, dans le respect du protocole sanitaire.

Une attention particulière devait être portée :

- à la chaîne d'alerte et aux modalités de communication des informations
- à la capacité des participants à prendre des décisions stratégiques et à les expliquer lors du RETEX
- au recensement des personnes et à la transmission de cette information
- à la sécurisation de la salle de classe (barricadement...) dans le respect des distances physiques et des gestes barrières.

Le guide a été transmis à M. RUBIO, ACO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des Règles d'Hygiène et de Sécurité du Travail) qui est, par la suite, venu avec Mme DE SOUSA, Policière Municipale, organiser l'exercice avec le directeur (cellule d'animation).

Il a été convenu que, pour l'exercice, Mme DE SOUSA jouait, au téléphone, le rôle de la police et M. RUBIO le rôle de la cellule académique de crise majeure.

Un groupe SMS et un groupe Whatsapp dédiés ont été créés, avec tous les enseignants et ATSEM. La disponibilité du réseau avait été testée en amont de l'exercice.

Le 25 novembre, les familles ont été destinataires d'un courriel les informant de la date de l'exercice. Ce courriel contenait un lien vers un « guide des parents » leur permettant de connaître un peu plus les tenants et les aboutissants de ce type d'exercice et éventuellement d'aborder le sujet avec leurs enfants.

Les enfants, selon différentes approches, ont été amenés à réfléchir sur les différentes manières de réagir face à un danger. Les différents lieux de mise en sûreté ont été présentés/rappelés.

Le jour J, Mme DE SOUSA et M. RUBIO se sont présentés à l'interphone à 10h04 et ont simulé une intrusion.

Il y avait 78 enfants et 9 adultes dans le bâtiment.

L'alerte a été lancée par avertissement oral, puis, une fois les personnes en sécurité et les salles fermées, des précisions sur la nature du danger ont été envoyées par SMS/Whatsapp ainsi que le recensement du nombre d'enfants et d'adultes présents.

Mme DE SOUSA et M. RUBIO ont été appelés pour simuler un appel à la Police et à la cellule académique.

Mme DE SOUSA et M. RUBIO ont fait le tour de l'école, toqué aux fenêtres, tenté d'ouvrir les portes extérieures. Tout le monde est resté très calme.

A 10h20, Mme DE SOUSA a appelé le Directeur pour signaler que l'exercice prenait fin. Le Directeur en a informé M. RUBIO (simulant la cellule académique) par téléphone ainsi que les adultes de l'école.

A l'issue de l'exercice, la cellule d'animation s'est réunie et a rempli un document en ligne de retour d'expérience, transmis directement au Rectorat.

Dans la journée, les familles ont été destinataires d'un courriel les rassurant sur le déroulement de l'exercice et les invitant à dialoguer sur ce sujet avec leurs enfants, afin de mettre des mots dessus et de renforcer le côté « entraînement » de l'exercice.

Suite à cet exercice, il a été constaté par l'équipe qu'en cas d'intrusion à l'intérieur du bâtiment, les enfants seraient directement visibles via les vitres jouxtant les portes.

Nous avons donc fait la demande à M. BOURGEOIS, gardien des bâtiments, de recouvrir de film opaque les vitres. Cela a été fait avec les chutes restantes des classes 2 et 3.

Un grand merci à M. BOURGEOIS pour la propreté de son travail.

2. Coopérative scolaire (trésorière : Mme JOUET)

Au 21 octobre 2021, le compte de la coopérative scolaire présentait un solde positif s'élevant à 2748,12 euros.

Depuis, ont été dépensés 502,63 euros en petit matériel et denrées alimentaires en fonction des différents projets (livres, jeux, ingrédients, goûter et cadeaux de Noël pour les classes...).

704 euros ont été dépensés auprès du photographe scolaire et 480 auprès de Mme GIANNINI, plasticienne, pour ses interventions en classe.

1656 euros ont été récupérés via la vente des photos de classe et 1328 euros ont été donnés par les familles suite à un appel aux dons.

A ce jour, le compte de la coopérative scolaire présente un solde positif de 4045,49 euros.

Les comptes sont consultables sur simple demande.

3. Projets, vie de l'école

- Sortie en forêt lundi 22 novembre 2021 de 14h30 à 16h30

Les enfants ont pu observer la nature en automne.

Ils ont ramassé de la mousse, des feuilles, des brindilles qui ont par la suite été utilisées en activités artistiques.

- Mme Eve HARRISON, maman d'élève bilingue-anglais, est venue présenter des chants de Noël en anglais aux enfants des 4 classes la semaine avant les congés de fin d'année.

- Le jeudi 16 décembre, un petit goûter de Noël festif a eu lieu.

Il a été précédé d'un petit moment de chorale sous le préau (mesure de non-brassage) où la classe de PS est venue interpréter une chanson aux autres classes et se faire inviter à rejoindre la chorale par la suite.

Chaque groupe a ensuite regagné sa classe (puisqu'un goûter tous ensemble dans la salle de motricité n'était pas envisageable).

Au retour en classe, des petits paquets cadeaux (livre, jeux, puzzle, selon les classes, financé par la coopérative scolaire) ainsi qu'un goûter (financé lui aussi par la coopérative scolaire) préparé par les ATSEMS attendaient les enfants.

- Après être intervenue auprès des enfants à l'automne pour confectionner des oiseaux pour la Grande Lessive, Mme Patricia GIANNINI, plasticienne, est revenue travailler avec les enfants autour de la forêt en hiver au mois de février.

- Mme Lolie AGUEDA HERNANDEZ, professeur d'espagnol dans le secondaire, intervient depuis le mois d'octobre, 15 minutes par semaine, auprès des élèves de Grande Section dans le cadre de l'éveil à la diversité linguistique.

- Mmes Audrey COSTE et Michèle SEZILLE, mère et grand-mère d'élève de l'école, sont intervenues auprès des classes de MS/GS et de GS pour aider les enfants à théâtraliser et mettre en scène l'histoire de « La chasse au caribou » via la méthode Narramus.

- L'école s'est inscrite pour la 2ème Grande Lessive de l'année, qui aura lieu le 24 mars.

- Les RPE ont demandé à l'équipe enseignante s'il était possible de prévenir de manière simplifiée (petit mot dans le cahier ou par mail) des événements et activités qui ont eu ou auront lieu afin de permettre aux parents de nourrir les échanges du quotidien avec les enfants. Le grand classeur de vie relate le travail des enseignants mais c'est souvent trop tard que les parents découvrent les activités.

L'équipe enseignante fait savoir que cette demande est difficile à mettre en œuvre car chronophage et viendrait s'ajouter au travail chronophage de constitution des grands classeurs.

4. COVID : Etat des lieux et impact sur l'organisation

A ce jour, 33 enfants sur les 88 de l'école ont été testés positifs à la COVID dans les 2 derniers mois.

L'accueil a été suspendu (ou soumis à la surveillance des 3 autotests) 8 fois sur le total des classes.

Entre les absences pour Covid positif, les enfants restés à l'isolement pour éviter la série de 3 tests et ceux qui revenaient avec un ou deux jours de retard le temps de se procurer les autotests ou d'obtenir un rendez-vous pour un test antigénique ou PCR (pour les cas contact intrafamiliaux), le taux d'absents a augmenté, selon les classes, de +5 à +13% entre le mois de décembre 2021 et le mois de janvier 2021 (pour comparaison, les écarts de taux d'absentisme décembre 2020/janvier 2021 étaient compris entre -1 et 3%).

Les classes ont donc un peu tourné au ralenti avec des présences d'élèves perlées.

Le protocole sanitaire actuellement en vigueur, associé à la montée du taux d'incidence qui avait démarré en décembre puis au fait que les cas se multipliaient dans les classes, nous ont contraints à opérer quelques changements dans notre organisation.

Depuis le début de l'année, le protocole *niveau 3/orange* stipulant que « La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise », nous fonctionnons en groupes de deux classes (PS et PS/MS dans un groupe, MS/GS et GS dans l'autre groupe) tout en limitant le brassage inter-classes au sein de ses groupes.

Les services de récréation reposaient sur ses groupes.

Les seules entorses à ces groupes étaient le fait que les élèves de moyenne section de la classe de Mme LAMY aillent en récréation avec les classes de MS/GS et GS l'après-midi (pendant que les PS se préparaient au dortoir) mais donc en extérieur. De plus, ces 3 classes se réunissaient dans le hall, avec couloir de 1 mètre et portes grandes ouvertes, pour la chorale le lundi matin.

Depuis le premier cas de COVID au mois de janvier, il est devenu préférable de limiter davantage le brassage et d'en rester aux groupes constitués uniquement.

Pour le moment, la classe de Mme LAMY part donc en récréation séparément l'après-midi.

La chorale se poursuit avec les MS/GS et les GS uniquement, dans la salle de motricité et en séparant les 2 classes.

Les élèves de PS/MS apprennent les chansons de leur côté pour se préparer aux retrouvailles.

Selon l'assouplissement futur des conditions de brassage, la chorale pourra peut-être reprendre « en école entière » (avec l'arrivée des PS).

Une alternative sous le préau, dès que la météo le permettra, est également envisagée.

5. Suivi des demandes des RPE lors des précédents conseils

Demande d'aménagement de l'accès à l'école afin d'éviter les flaques de boue et le sol glissant : La Mairie avait pris note de cette demande et devait faire une demande auprès des Services Techniques. Qu'en est-il ?

La Mairie relancera la demande auprès des Services Techniques, mais il n'y a pour le moment pas de solution viable trouvée.

Parking : passage piéton systématiquement occupé par un véhicule et véhicules stationnant dans le virage : Malgré les échanges intervenus avec les parents concernés, le problème demeure.

Pour le passage piéton, la Mairie avait indiqué que la pose d'un plot pourrait être envisagée. Il semblerait que cela ne soit finalement pas possible et que la seule mesure que le Maire puisse prendre est le passage d'un agent pour verbaliser les véhicules.

Ne souhaitant pas en arriver là, nous profitons de la présente réunion pour alerter à nouveau les parents à ce sujet et sur les problématiques de sécurité que cela génère pour nos enfants, et demander à tous de veiller à circuler lentement et à se garer correctement.

La Mairie propose de verbaliser en faisant intervenir la Police Municipale.

Concernant la vitesse, un dos-d'âne dans la rue du Parc n'est pas envisageable.

Et concernant les places de parking, il n'est pas possible d'augmenter le nombre de places.

Les RPE signalent également que l'absence de passage piéton au bout de la rue du Parc accentue encore la dangerosité de la zone.

La Mairie répond qu'il n'est pas à l'ordre du jour de rajouter un passage piéton.

Cantine : soleil et bruit gênant fortement les enfants : La Mairie avait pris note de la demande et devait faire une demande aux Services Techniques quant au coût et à la faisabilité des travaux. Les RPE s'étant rendus à la cantine le 19 novembre 2021 ont constaté ces 2 problèmes et un compte-rendu a été adressé à la Mairie.

Nous n'avons pas de nouvelles depuis.

La Mairie a-t-elle pu en prendre connaissance et traiter les questionnements qui en ressortaient ?

Qu'en est-il de la pose de stores et de l'isolation phonique ?

Concernant l'ensoleillement, faire appel à des professionnels serait trop coûteux. En cas de grosse chaleur, la cantine est équipée d'un système de climatisation. L'idée d'un projet « fresque » à base de photos et/ou de dessins qui seraient réalisés dans le cadre du centre de loisirs pour être ensuite affichés et procurer un peu d'ombre tout en égayant la cantine est proposé. Néanmoins, Monsieur le Maire s'est engagé personnellement à faire étudier la pose d'un film occultant.

Concernant le bruit, une séparation des espaces élémentaires/maternelles n'est pas à l'ordre du jour.

Cantine : composition des menus et qualité des repas : Nous regrettons que la Mairie ait fait le choix de reprendre le même prestataire, lors de l'appel d'offre de l'été 2021, sans qu'aucune explication n'ait été donnée pour justifier ce choix et alors que les problèmes manifestes quant à la composition et à la qualité des repas avaient déjà maintes fois été évoqués. Force est de constater que les questions et mécontentements quant à la composition des menus et à la qualité des repas sont toujours récurrents et nombreux. Les 2 précédentes commissions cantine n'ont pas été satisfaisantes, car elles se sont tenues en l'absence d'un représentant de la Mairie et en présence d'un représentant du prestataire en terrain conquis.

Nous demandons donc à la Mairie l'organisation d'une commission cantine, afin qu'une solution soit trouvée et que nos enfants puissent déjeuner correctement.

La Mairie répond que le choix du prestataire de restauration collective ne fait pas partie des prérogatives des représentants de parents d'élèves, mais que la décision appartient aux élus municipaux.

Un appel d'offre aux critères retravaillés avait été effectué mais peu d'entreprises y ont répondu.

Finalement, l'ancien prestataire, très présent sur la Communauté de Communes, a remporté l'appel.

Messages à transmettre de la part des RPE

Remerciements à l'équipe enseignante : les parents et leurs représentants souhaitent faire part de leurs plus vifs et sincères remerciements à toute l'équipe enseignante pour l'implication et l'énergie sans faille dont elle fait preuve en cette période de crise sanitaire, ainsi que pour toutes les activités organisées et grandement appréciées des enfants (chants en anglais, ateliers plastique, ateliers théâtre, etc.)

Remerciements à l'équipe périscolaire : les parents et leurs représentants souhaitent également remercier vivement toute l'équipe du périscolaire, qui travaille dans des conditions difficiles et de sous-effectif depuis de nombreux mois. M. ERHET s'associe aux parents pour remercier le service périscolaire.

Remerciements à la Mairie : les parents et leurs représentants souhaitent remercier la Mairie pour les embauches qui ont été faites dans le but de renforcer les équipes du périscolaire.

6. Confirmation de la date du 3^{ème} CE

Le 3^{ème} conseil d'école est fixé au jeudi 9 juin 2022 à 18h00.

Signature du président de séance :



Signature du secrétaire de séance :

